

Monsieur Pierre Fortin  
Mémoire sur le projet du parc des moulins.

Ce que je comprends de ce projet...?  
C'est qu'il y a plusieurs questions qui me viennent à l'esprit.

1- À qui profitent les éoliennes???

On pourrait penser à prime abord aux propriétaires possédants les hautes montagnes de la région et à qui on a proposés discrètement d'implanter les plus gigantesques éoliennes au Québec. Ces gens pourraient toucher des montants qui semblent intéressants, le minimum étant de par la loi de 2,500\$ et jusqu'à 6000\$ par éoliennes/an ce qui représentent 1 % des revenus et ce durant 20 ans. Par contre nos voisins en Ontario c'est jusqu'à 5 % et en Europe jusqu'à 10 % des revenus qu'ils perçoivent.

Pourquoi avons-nous si peu ici? Et qui a négocié ces clauses?

2- Nous savons aussi qu'il y a que très peu de personnes qui détiennent la majorité des 78 éoliennes et certaines ne vivent même pas sur leurs terres.

Est-ce raisonnable qu'un très petit nombre de citoyens imposent ce projet à la grande majorité de la population qui pour la plupart n'en connaissent même pas les implications?

3- Les municipalités ne toucheront aussi peu que 0.96 % des revenus. Alors que les deux revenus réunis ne représentent même pas 2%, les financiers eux c'est plus de 98 % des revenus qu'Hydro-Québec leurs donnent avec des contrats garantis de 20 ans, renouvelables en plus pour un autre 20 an!

Comment peut-on financer des compagnies privées avec nos taxes et nos impôts, pour faire des projets éoliens en milieu habité sans ne nous donner aucun droit de regard?

4- Les financiers recevront 10,3 cents du kWh alors qu'Hydro-Québec vend notre électricité à perte! Par ailleurs, les surplus d'électricité annoncés par Hydro-Québec, pour encore 8 années, risquent de tenir les prix assez peu élevés et ainsi grossir la perte subie par les Québécois. Selon René Vézina du Journal Les affaires, l'énergie éolienne pourrait à elle seule être responsable d'une hausse des tarifs de 2 à 3 %.

Ces projets éoliens ne vont-ils pas favoriser une hausse considérable des tarifs d'électricité?

5- Ne devrait-on pas se préoccuper avant tout des gens, plus ou moins proches des éoliennes, qui auront à supporter les problèmes engendrés par cet immense parc? Il y a des études qui démontrent une détérioration de la santé chez les voisins proches comme des problèmes de bruit et aussi d'infrason (comme une vibration) non perceptible jusqu'à plusieurs kms et qui entraînent des maux de tête, nausées, vertiges, manque de sommeil, haute pression et agressivité! Le docteur Sansfacon de la direction de la santé en plus de 4 ministères ont refusés de donner leurs accords sur les études de SNC LAVALIN dans le projet du promoteur 3CI!

C'est vraiment très inquiétant!

Beaucoup de problèmes sont prévus avec l'installation de ce méga-parc. En plus des paysages complètement détériorés car nous les verrions de partout ces gigantesques tours, ajouter le transport des éoliennes en camions qui représente des charges de 92 tonnes qui briseraient nos routes. Il y a aussi le fait ces turbines ne produisent du courant qu'environ 30% du temps de l'année, ce qui est moins performant que bien d'autres régions au Québec et qu'en plus elles empêchent tout développement résidentiel à 500 mètres autour et compromettent le signal d'internet haute vitesse par satellite!

Pourquoi a-t-on décidé de ne pas prendre en compte tous ces inconvénients et aller de l'avant avec ce projet

6- En ce qui a trait à l'investissement c'est près de la moitié des 450 millions qui vont à l'étranger; les turbines viennent d'Allemagne, les palmes du Brésil, il n'y a que les pylônes qui sont de Matane et le ciment-gravier qui vient d'ici.

Mais où sont alors les retombées économique tant vanté pour notre région?

7- Au niveau environnemental la construction de plusieurs dizaines de kms de chemins et de fossés, le dynamitage des sols qui risque de perturber les veines d'eaux, les coupes de bois, les sédiments dans les rivières et les lacs, la perturbation chez la faune et la flore, la construction des lignes de transport dans la forêt sont tous des impacts non négligeables.

Pourquoi ne sont-ils considérés à leurs justes valeurs?

8- Compte tenue de la hauteur des ces tours de 465 pieds avec qu'ils possèdent des puissantes balises rouges qui les rendent visibles aussi la nuit. Étant donné qu'on peu facilement imaginer que le potentiel éolien se situe beaucoup plus dans le nord du Québec là où il n'y pas de population et que cela causeraient beaucoup moins de problèmes qu'en milieu habité.

Ne serait-ce pas normal de demander l'assentiment à tous les gens des campagnes et des villages qui sont concernés avant implanter cet immense parc éolien!

9- Tout cela fait de ces projets éoliens en milieux habités un non sens.

Pourquoi n'y a-t-il pas eu de consultation auprès de tous les citoyens On reçoit bien pourtant par courrier postal les changements sur les fosses septiques, les comptes de taxe?

10- Cependant les municipalités ont décidées de ne pas nous informées et surtout de ne pas nous consultées sur ce projet qui va changer nos vies et l'avenir de notre région. Vous pouvez être sûr que la valeur des propriétés va diminuer de façon importante pour les voisins les plus proches Car qui va vouloir s'installer en face de ces immenses tours???

Et qui va payer pour la dépréciation des propriétés?

11- Les méga-parcs éoliens en milieux habités ne sont pas une solution envisageable ni économiquement ni socialement pour notre région. D'ailleurs on ne créera que très peu de nouveaux emplois à long terme peut-être une dizaine, au contraire on va en perdre car notre région attire de par sa beauté, sa tranquillité et sa qualité de vie!

Alors qui peut prétende que le retour des gens de la ville à la campagne continuera? Que le tourisme voudra côtoyer les éoliennes?

Ils vont plutôt aller où il en aura pas d'éoliennes.

12- Le gouvernement a établis que l'acceptabilité sociale était un pré-requis pour tout développement éolien!

Alors pourquoi les députés, les maires et les conseillés ne prennent pas leurs responsabilités pour informer, consulter et protéger leurs citoyens!!

13- Étant donné que les décideurs n'ont eu aucun mandat des citoyens pour faire ce genre de projet qui est trop important pour qu'ils puissent agir seul!

Pourquoi ne pas tenir de consultation publique?

On peut bien voir qu'il y a ici un détournement de la démocratie.

Pour le promoteur on comprend bien que ce n'est que l'appât du gain qui l'intéresse, la preuve étant qu'il ne laisse que des miettes à partager pour notre région et il se fout bien que nous perdions au change notre qualité de vie et même notre avenir économique. En se camouflant derrière des études biaisées il voulait sûrement dissimuler les vrais aspects de son projet, ne donnant aucunes photos ou vidéos pour démontrer ce que donne un vrai parc éolien en milieu habité. C'est-à-dire que cela comporte vraiment plusieurs inconvénients.

Pour nos dirigeants on doit être encore moins indulgent, car les conseillers des municipalités ne se sont même pas déplacés pour aller voir leurs citoyens de quartier pour leur expliquer le projet, les maires et le député, qui s'est tenu à l'écart tout le long, ont conclut discrètement une entente avec le promoteur le laissant toute la place pour qu'il fasse passer la pilule avec ces promesses économiques!!!

Alors il revient au bureau d'audience publique et à son président de rectifier les faits et de donner l'heure juste au ministre.

Ainsi peut-être la démocratie qui supposément sous-tend les principes de notre société sera défendue!

Merci!

Yves Couture  
Thetford Mines